

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Mesures opérationnelles
<p style="text-align: center;">AXE 1</p> <p style="text-align: center;">Mener une politique de développement économique durable et volontaire</p>	<p>1. Renforcer l'attractivité du territoire et valoriser ses atouts</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une politique d'attractivité et de sédentarisation vis à vis des populations extérieures : politique d'accueil • Développer une image attrayante et dynamique pour Guéret et le Pays • Développer, utiliser et valoriser les axes routiers en tant qu'atouts pour le développement territorial • Développer des filières d'excellence : promotion et développement de la filière viande, pôle domotique, filière eau, pôle puériculture • Développer des programmes d'initiatives pour les seniors • Promouvoir économiquement le Pays : définir et structurer l'offre, développer un plan d'action opérationnel
	<p>2. Répondre aux besoins des entreprises</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des infrastructures d'accueil et des activités : développer un positionnement des ZI, développer les ZA/ZAC de proximité, promouvoir l'offre et la demande immobilière émanant du territoire, constituer et promouvoir une offre de locaux tertiaires avec services mutualisés, conforter les activités commerciales, artisanales et de services, restructurer les activités et le commerce sur le centre ville sur Guéret • Développer les services d'accueil et d'accompagnement des acteurs économiques : améliorer la démarche d'accueil des entreprises, anticiper et traiter les problématiques de cessions-reprises, développer l'entrepreneuriat, accompagner les entreprises dans le domaine du développement • Développer les échanges éducation – entreprises : assurer une meilleure communication en matière de formation professionnelle, informer sur le potentiel local d'emplois, développer l'apprentissage, attirer des cycles de formation, développer une plate-forme technologique, développer une culture d'entreprise
	<p>3. Renforcer l'agriculture et la forêt</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux agriculteurs d'assurer une gestion plus facile et performante de leurs exploitations • Assurer une meilleure valorisation des productions agricoles • Soutenir les activités de diversification • Susciter l'installation de jeunes agriculteurs • Développer une politique de communication sur l'agriculture tournée vers le grand public • Valoriser la forêt
	<p>4. Positionner et structurer l'offre touristique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Définir une stratégie touristique du Pays en lien avec les orientations départementales et régionales • Améliorer les sites de visite caractéristiques du territoire : mettre en valeur l'offre nature, mettre en valeur l'offre patrimoniale, la professionnaliser et développer une animation spécifique des sites, améliorer la signalisation touristique, • Renforcer les activités de loisirs représentatives du territoire : loisirs de pleine nature • Améliorer les hébergements touristiques
	<p>5. Développer une communication touristique ambitieuse</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir efficacement l'image touristique du Pays • Soutenir l'organisation d'évènements porteurs de l'image du Pays
<p style="text-align: center;">AXE 2</p> <p style="text-align: center;">Vivre une ruralité attractive</p>	<p>1. Vivre dans un environnement de qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer un outil de référence : charte paysagère, environnementale et architecturale, et l'utiliser de façon systématique comme outil d'aménagement et de développement territorial • Développer une gestion durable des ressources (eau et énergies renouvelables) • Protéger, améliorer, valoriser les paysages et l'identité du Pays (en milieu naturel et en milieu urbanisé) • Eduquer et sensibiliser à une préservation de l'environnement et du cadre de vie • Contribuer à la protection et à la valorisation de l'environnement tout en veillant à la rentabilité économique des entreprises agricoles et forestières
	<p>2. Adapter l'offre de logements à l'évolution des besoins de la population</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une offre de logements locatifs suffisante et adaptée à la demande • Développer un habitat de qualité • Dynamiser les logiques de l'habitat
	<p>3. Accéder à une offre de loisirs culturels et sportifs garante de la vitalité et de l'attractivité du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'organisation, le développement et la diffusion de l'offre • Professionnaliser les pratiques culturelles et sportives • Mutualiser les moyens et soutenir les projets structurants visant une rationalisation des équipements à l'échelle du Pays
	<p>4. Renforcer les services de la vie quotidienne (petite enfance, santé, commerces, services publics,...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux cerner les besoins réels du terrain • Répondre quantitativement et qualitativement aux besoins des familles en matière d'accueil petite enfance • Permettre aux jeunes l'accès à la pratique sportive, culturelle et de loisirs • Conforter les services et commerces de proximité • Améliorer l'accès aux soins en anticipant les besoins du secteur de la santé et en incitant les professionnels du secteur à s'installer sur le Pays • Améliorer la lisibilité de l'offre de services à la population • Développer et renforcer les services publics

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Mesures opérationnelles
<p style="text-align: center;">AXE 3</p> <p style="text-align: center;">Développer les solidarités</p>	<p>1. Soutenir les publics en difficulté d'emploi et d'insertion</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les freins liés à l'accès à l'emploi et à la formation en développant les outils de mobilité pour les stagiaires et les chercheurs d'emploi • Appuyer et dynamiser les dispositifs d'insertion par l'économie
	<p>2. Apporter une réponse adaptée aux personnes âgées en difficulté</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conforter le maintien à domicile des personnes âgées • Diversifier les modes d'accueil et développer les petites structures de proximité • Qualifier l'offre d'accueil existante et faciliter la formation des personnels • Favoriser une meilleure coordination des acteurs du secteur • Maintenir le lien social avec les personnes âgées
	<p>3. Offrir des possibilités de déplacements à toutes les catégories de population</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les conditions de réussites pour la mise en place de services de transport à la demande • Mettre en place des solutions de transports adaptées pour les personnes qui ont des difficultés d'accès à l'emploi en raison de problèmes de mobilité • Favoriser l'accès aux loisirs pour tous avec des solutions de transports adaptées
	<p>4. Développer les liens entre générations et entre catégories de population</p>	
	<p>5. Apporter une attention renforcée aux personnes handicapées</p>	
<p style="text-align: center;">AXE 4</p> <p style="text-align: center;">Renforcer la cohésion territoriale, coordonner et organiser l'action commune</p>	<p>1. Renforcer l'organisation de l'intercommunalité de projets</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la structuration intercommunale du territoire • Aider les EPCI et communes dans leurs actions • Faciliter la formation des élus
	<p>2. Renforcer les liens techniques et travailler en réseau</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des cellules de coordination technique • Développer des liens fonctionnels entre structures intercommunales : mise en réseau informatique, conventionnements sur projets... • Développer une lisibilité fonctionnelle du territoire : communication interne et externe, missions, compétences..
	<p>3. Conforter la capacité d'ingénierie du Pays pour mettre en œuvre le projet de Pays</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Animer et gérer le Contrat de Pays • Suivre et évaluer les projets menés sur le Pays • Poursuivre les missions d'animation et d'étude, dans un but de prospective et de développement durable • Poursuivre la démarche participative : groupes de travail, conseil de développement
	<p>4. Définir une stratégie de communication au service du projet de Pays</p>	